

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

Sous la présidence de Mr GOMEZ André, Maire.

Présents : BUCHAUT Romain – PLACE Elise – COURRIAS Bernard – SPIEZ Monique (Adjoints)
GOUEGOUX Isabelle – SAVARY Alain – ROUANET Christian – PORTIER Laurence – PERROT Sébastien – CUOMO Maureen – MEYER Sandrine – MARCADAL Patrice – MEYER Sébastien

M. PULA Jean-Marc donne pouvoir à M. PERROT Sébastien

Madame GOUEGOUX Isabelle est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur GOMEZ André, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

Un sujet n'est pas porté à l'ordre du jour, le Conseil **ACCEPTTE** de le traiter.

1. INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLER DELEGUE

Suite à l'installation du Conseil Municipal :

Vu les arrêtés municipaux portant délégations de fonctions du Maire aux adjoints et à un conseiller municipal,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire, Adjoints et conseiller délégué, dans l'enveloppe budgétaire globale A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE d'attribuer l'indemnité de fonctions au Maire, aux Adjoints et conseiller délégué, selon le barème en vigueur, et dans l'enveloppe globale budgétaire mensuelle de 3232.11 €.**
- **DIT Que** l'attribution de ces indemnités est définie comme au tableau ci-dessous

Fonction	Elus	% attribué sur l'indice 1027
MAIRE	GOMEZ André	37.82 %
ADJOINTS	BUCHAUT Romain	10.03 %
	PLACE Elise	10.03 %
	COURRIAS Bernard	10.03 %
	SPIEZ Monique	10.03 %
Conseiller Délégué	SAVARY Alain	5.15 %
Enveloppe globale mensuelle		TOTAL

- **DIT QUE** les indemnités seront versées aux élus **avec effet rétroactif à la date de prise des fonctions.**
- **DIT Que** l'enveloppe budgétaire nécessaire au paiement de ces indemnités est prévue au Budget Communal 2020, article 6531 « Indemnités »

2. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **FIXE à QUATRE le nombre de membre** du Conseil d'Administration du CCAS
- **DESIGNE les membres élus :**
 - ✓ Mme SPIEZ Monique
 - ✓ Mme GOUEGOUX Isabelle

- ✓ M. ROUANET Christian
- ✓ M. COURRIAS Bernard

- **CAISSE DES ECOLES**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **FIXE à TROIS le nombre des membres** pour siéger au sein de la Commission Administrative de la Caisse des Ecoles.
- **DESIGNE les membres élus :**
 - ✓ Mme PORTIER Laurence
 - ✓ Mr PULA Jean-Marc
 - ✓ Mme GOUEGOUX Isabelle

3. CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DECIDE** la création de 9 commissions municipales, un groupe de travail et des représentants de délégués
- **DESIGNE** les membres du Conseil au sein de ces commissions (le référent est souligné) :
 1. **COMMISSION DES FINANCES (Budget) :**
BUCHAUT Romain ; CUOMO Maureen, GOUEGOUX Isabelle, MEYER Sandrine, SAVARY Alain, PLACE Elise
 2. **COMMISSION URBANISME**
BUCHAUT Romain ; PULA Jean-Marc, CUOMO Maureen, SAVARY Alain, GOUEGOUX Isabelle, PORTIER Laurence, COURRIAS Bernard, PLACE Elise.
 3. **COMMISSION PATRIMOINE ET CADRE DE VIE**
PLACE Elise, BUCHAUT Romain, MARCADAL Patrice, PERROT Sébastien, MEYER Sandrine.
 4. **COMMISSION COMMUNICATION**
PLACE Elise, COURRIAS Bernard, MARCADAL Patrice, PORTIER Laurence, BUCHAUT Romain
 5. **COMMISSION TRAVAUX ET VOIRIE**
COURRIAS Bernard, PERROT Sébastien, ROUANET Christian, MEYER Sébastien, SAVARY Alain, MARCADAL Patrice
 6. **COMMISSION JEUNESSE ET ANCIENS**
SPIEZ Monique, CUOMO Maureen, PORTIER Laurence, PULA Jean-Marc, GOUEGOUX Isabelle,
 7. **COMMISSION CULTURE ET ASSOCIATIONS**
SPIEZ Monique, PLACE Elise, COURRIAS Bernard, PERROT Sébastien, CUOMO Maureen, PORTIER Laurence.
 8. **COMMISSION AGRICULTURE ET FORET**
SAVARY Alain, PULA Jean-Marc, PERROT Sébastien, CUOMO Maureen, ROUANET Christian
 9. **COMMISSION EMPLOI-INSERTION**
GOUEGOUX Isabelle, SPIEZ Monique, ROUANET Christian, MARCADAL Patrice

Groupe de travail sur la réflexion PRL (Parc Résidentiel de Loisirs)

GOMEZ André, COURRIAS Bernard, PERROT Sébastien, SPIEZ Monique, MARCADAL Patrice

Représentants de délégués :

- **Conseil d'Ecole** : PORTIER Laurence, PULA Jean-Marc
- **Corps des Sapeurs-Pompiers** : COURRIAS Bernard, SAVARY Alain
- **Commission d'Attribution pour Pays d'Aix Habitat** : SPIEZ Monique, GOUEGOUX Isabelle

4. DESIGNATION DES MEMBRES LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DESIGNE au scrutin secret par 15 voix :**
 - **3 Membres Titulaires** :
COURRIAS Bernard –ROUANET Christian - MEYER Sandrine
 - **3 Membres Suppléants**
PULA Jean-Marc – MEYER Sébastien- CUOMO Maureen

pour composer la **Commission d'Appel d'Offres C.A.O** (pour les marchés de travaux supérieurs à 5 350 000 € HT) et la **Commission MAPA** (pour marchés de travaux supérieurs à 40 000.00 € H.T passés en MAPA).

- **PRECISE** Que la Commission de la CAO et MAPA sera présidée par le Maire.

5. DESIGNATION DE DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES SUIVANTS :

✓ **SIDEVAR**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DESIGNE** :
 - Membres Titulaires : PERROT Sébastien – CUOMO Maureen
 - Membre Suppléant : MEYER SébastienPour représenter la Commune au sein du SIDEVAR.

✓ **Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)**

- **DESIGNE** M. BUCHAUT Romain pour représenter la Commune au sein du C.N.A.S.

✓ **Syndicat Mixte de Gestion du Parc du Verdon**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **DESIGNE** pour siéger au syndicat mixte du Parc naturel régional du Verdon,
 - Comme délégué titulaire : M. SAVARY Alain
 - Comme délégués suppléants : 1 - M. ROUANET Christian / 2 - M. BUCHAUT Romain

✓ **Commission Locale d'Information (CLI) de Cadarache**

- **DESIGNE** :
 - Membre Titulaire : GOMEZ André
 - Membre Suppléant : COURRIAS BernardPour représenter la Commune au sein de la CLI de Cadarache.

✓ **Correspondant Défense**

- **DESIGNE** : COURRIAS Bernard, Adjoint
Pour représenter la Commune au sein du Ministère de la Défense.

6. COVID 19- Aide Exceptionnelle en solidarité des Commerçants, artisans, professions libérales de la Commune.

Face à l'épidémie de COVID19 et ses répercussions économiques, la Municipalité a initié dès le début de la période de confinement lors de la 2ème quinzaine de mars un état des lieux de la situation locale.

La Mairie, consciente des problèmes qu'engendre cette crise avec la perte d'activité professionnelle et solidaire pour ses partenaires économiques qui font vivre le village, a décidé de mettre en place une aide auprès des artisans, commerçants, professions libérales et TPE (moins de 5 salariés) afin d'atténuer l'impact des loyers des mois d'avril et de mai.

Cette aide municipale vient en complément des nombreuses mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement pour accompagner les entreprises dans cette crise sans précédent et suite à l'adoption de la loi "Etat d'urgence sanitaire".

La Commune a sollicité pour les commerçants du Complexe Louis Philibert, à ST PAUL, une négociation pour une exonération de loyers commerciaux de 2 mois auprès du bailleur « Pays d'Aix Habitat ».

Pour se faire, le Conseil Municipal souhaite mettre en place dans le cadre de la Commission Finances, une cellule pour instruire ces demandes d'aide locale en faveur des artisans, commerçants, professions libérales et TPE (moins de 5 salariés) de la Commune.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil

- **ACCEPTE de mener une action de soutien aux commerces, artisans locaux et professions libérales.**
- **DECIDE d'appliquer une exonération de 2 mois de loyers (avril & mai) pour les loyers de locaux Communaux loués par des commerçants, artisans ou professions libérales.**
 - **DIT qu'une remise gracieuse sera appliquée pour les loyers d'avril ayant déjà fait l'objet de titres de recettes (N°94, 95 et 96 Bordereau n°24) auprès de la Trésorerie d'Aix Municipale et Campagne.**
- **DECIDE d'octroyer une aide forfaitaire de 500 € (Cinq cents euros) en faveur des commerçants et artisans locaux payant des loyers commerciaux à des privés.**
 - **DIT qu'un dossier de demande d'aide sera déposé et instruit en Mairie (formulaire de demande et fiche pratique) et une liste des bénéficiaires sera établie et validée par la Commission Finances et le Maire pour le versement des aides.**
- **DECIDE d'appliquer une exonération partielle de la redevance d'occupation des sols pour la terrasse du Bar de la Mairie. (6/12° soit 250 €)**

7. ATTRIBUTION DE SUBVENTION – COMITE DES FETES

Mr le Maire fait part à l'Assemblée de la demande anticipée d'attribution de subvention par le Comité des Fêtes pour pouvoir organiser les manifestations prochaines et la Fête votive qui aura lieu du 24 au 28 juillet 2020. Une convention d'objectifs a été conclue le 17 mai 2017 avec le Comité des Fêtes sur 4 ans.

Monsieur le Maire rappelle que suite à la crise sanitaire du COVID 19, la date du vote du Budget a été repoussée et décalée au 31 Juillet 2020. Ce budget sera voté à la prochaine réunion du Conseil Municipal avec le vote d'attribution aux autres subventions.

Après avoir examiné le dossier de subvention, et le programme des festivités proposées,

Par 11 voix Pour et 4 abstentions, Le Conseil,

- **DECIDE d'attribuer au Comité des Fêtes une subvention de 43 000 €.**
- **DIT qu'en attendant les mesures du Gouvernement sur la reprise des manifestations, cette subvention sera versée en 3 fois soit 20 000 € immédiatement, 15 000 € début juillet et le solde en septembre.**

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ EMPLOIS SAISONNIERS.

Mr le Maire informe la Commune recrutera en emplois saisonniers :

- 6 agents au service technique (2 en juin, 2 en Juillet, 2 en Août)
- 6 agents au service d'entretien des bâtiments communaux (2 en juillet et 3 en Août)
- 1 agent administratif en Juillet

2/ DRAPEAU DE LA PROVENCE

Accord du Conseil pour drapeau de la Provence à placer sur le fronton de la Mairie.

3/ MISE EN PLACE DU PV ELECTRONIQUE

Accord du Conseil pour équiper la Police Municipale d'un terminal pour le PV électronique.

4/ ASSURANCE MAIF

Suite à la restitution de la somme de 240 € par notre assurance MAIF, la Commune accepte de reverser cette somme sous forme de don au profit des soignants, Hôpitaux de France.

5/ CEREMONIE DE L'ESCADRON DE L'HISTOIRE

Le Conseil donne un avis favorable à la manifestation proposée pour « La Libération de ST PAUL » qui aura lieu le **mercredi 19 Août sur la place Jean Santini.**

6/ CHATS ERRANTS

La Commune va procéder les mois prochains à la stérilisation de chats errants sur la Commune suite à la convention conclue avec 30 Millions d'Amis.